

"Plan de résilience" : le patronat relativement satisfait...

Bien, mais peut mieux faire. Le "plan de résilience" du gouvernement, présenté hier, a suscité un mélange de soulagement et de déception chez les organisations patronales. La nouvelle aide pour les entreprises très gourmandes en gaz ou électricité soulève le plus d'interrogations dans le patronat. La CPME y voit "une mesure intéressante, sous réserve que la perte d'exploitation exigée (...) puisse être attestée en cours d'exercice". Or, « on ne connaîtra ces résultats qu'au premier trimestre 2023 », souligne Patrick Martin. Sur *France Info*, le président délégué du Medef demande donc des « éclaircissements » sur ce point. Mais salue, par ailleurs, les mesures « ciblées et pertinentes », bien que parfois « un petit peu complexes », du plan gouvernemental. D'autant que, face à l'inflation, « il ne faut pas céder à la panique », selon lui. La CPME s'avère un peu plus critique, notamment sur l'activité partielle de longue durée ("utile" mais compliqué à mettre en place) ou le relèvement du plafond des PGE. Pour la confédération, cet assouplissement paraît vain, car il "risque de se heurter à une réticence à la fois des banques et des entrepreneurs eux-mêmes, craignant de ne pouvoir rembourser par la suite".

 **A (re)lire :** A qui va profiter le "plan de résilience" contre l'impact de la guerre en Ukraine ?

... le bâtiment et le transport pas vraiment convaincus

Les principales cibles du "plan de résilience" en sont aussi les premiers déçus. Côté **transport routier**, l'OTRE déplore "des avancées insuffisantes" qui ne prennent "pas [assez] en compte la gravité de la situation. Ceci n'est pas acceptable", tonne l'organisation. En conséquence, et faute d'avancées d'ici à vendredi, elle appelle à la mobilisation dès la semaine prochaine. Sans aller jusque là, la FNTR partage avec l'OTRE la même exigence d'un « soutien financier immédiat » et direct. « Nous serons très fermes » sur ce point, lors des discussions sur l'aide complémentaire rétroactive promise par le gouvernement, a indiqué la déléguée générale de la fédération Florence Berthelot, sur *France Info*.

Même frustration dans le **BTP**. La Capeb a très vite exigé du gouvernement "des mesures complémentaires" et en a listé pas moins de huit, comme le remboursement anticipé de la TICPE, déjà accordé aux agriculteurs, ou une TVA à 5,5 % sur les travaux de rénovation. Idem à la FFB, qui considère le

plan comme "un premier signal pour le BTP à amplifier rapidement". La fédération fustige, au passage, "la suppression quasi-immédiate de MaPrimeRénov' à toutes les chaudières gaz" : la disparition de cette subvention aux ménages "fragilise tout un secteur", met-elle en garde. Plus modéré, **l'agroalimentaire**, par la voix de l'Ania, se montre plutôt satisfait, bien qu'inquiet de la faisabilité de l'aide aux gros consommateurs d'énergie. Pour sa part, le syndicat agricole, la FNSEA, déplore l'absence d'une "compensation des augmentations du coût du carburant", au-delà de la remise générale de 15 centimes par litre.

Enfin, les annonces du gouvernement n'ont pas suffi à complètement éteindre la colère sur le terrain. Des dépôts de carburant continuent d'être bloqués, en particulier à Brest, où des professionnels et artisans des **travaux publics** et du paysage poursuivent leur mouvement. Les **pêcheurs** bretons, en revanche, ont arrêté le leur, satisfaits de la remise immédiate et élargie dont ils bénéficient depuis aujourd'hui.

Les prix augmentent, les salaires aussi... mais moins

Les salariés se rappellent au bon souvenir du gouvernement et du patronat. Hasard du calendrier, au lendemain de la présentation d'un "plan de résilience" qui fait la part belle aux entreprises, plusieurs syndicats, CGT et Unsa en tête, ont défilé aujourd'hui, pour "une augmentation générale des salaires". Or, les rémunérations devraient bel et bien progresser cette année, à en croire l'Insee. L'institut s'attend à une hausse du salaire mensuel de base de +2,3 % sur un an, rien qu'au premier trimestre. A l'origine de ces gains, "la prise en compte, dans les négociations salariales de nombreuses branches, des hausses de prix à la consommation et des difficultés de recrutement", mais aussi "un chômage relativement bas" et la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier. Celle-ci pourrait être rapidement suivie d'une autre, "d'au moins 2 %", afin de tenir compte de l'inflation. Laquelle, malgré tout, "érode le pouvoir d'achat (...), qui continuerait ainsi de baisser en termes réels début 2022"... comme c'est déjà le cas depuis mi-2021, souligne l'Insee.

Et si l'inflation haute s'éternisait ?

Après le coronavirus, il faudra sans doute aussi apprendre à vivre avec l'inflation. C'est l'hypothèse sérieusement envisagée désormais par la Banque centrale européenne. Sous l'effet de la guerre en Ukraine, « les prix de

l'énergie devraient rester plus élevés plus longtemps (...), la pression sur ceux de l'alimentation va vraisemblablement augmenter (...), les difficultés d'approvisionnement de l'industrie mondiale (...) devraient aussi persister dans certains secteurs », a estimé la présidente de la BCE Christine Lagarde, aujourd'hui, lors d'un déplacement à Francfort, en Allemagne. Résultat, « la dynamique de l'inflation à moyen terme ne retournera pas à son niveau d'avant la pandémie ». Un changement de paradigme complet : jusqu'à présent, la hausse des prix était présentée comme "transitoire", car attribuée à une reprise économique post-coronavirus plus vigoureuse et rapide qu'attendu.

Le travail sous le règne du Covid-19

Le premier confinement a deux ans ! Le 17 mars 2020, en proie à un mal encore méconnu, appelé Covid-19, la France s'arrêtait presque totalement pour vivre au rythme des attestations de déplacement et des motifs impérieux. Deux ans plus tard, la crise sanitaire n'est pas encore tout à fait passée. Mais elle n'en a pas moins déjà profondément bousculé l'organisation du travail dans les entreprises.

▶ **A lire :** [Comment le Covid-19 a changé le fonctionnement des entreprises](#)

Naval : les Chantiers de l'Atlantique voient double

Excellente nouvelle pour les Chantiers de l'Atlantique. La société The Ritz-Carlton Yacht Collection a confirmé leur commander deux paquebots de luxe, avec une option pour deux supplémentaires. Ces navires de 200 mètres de long et pourvus de 230 cabines seront construits à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), à 400 millions d'euros l'unité. Livraison pour 2024 et 2025.

Industrie : ArcelorMittal se sent bien chez les Ch'tis

ArcelorMittal passe à la vitesse supérieure dans le Nord, grâce à la voiture électrique. Le géant mondial de l'acier prévoit d'ouvrir une nouvelle unité de production sur son site de Mardyck, près de Dunkerque. C'est la deuxième fois depuis le début de l'année qu'il investit massivement dans la région.

▶ **A lire :** [ArcelorMittal investit 300 millions d'euros dans le Nord pour fournir les fabricants de véhicules électriques](#)

De mal en pis sur le marché automobile européen

L'automobile poursuit sa course dans le fossé. En février, les ventes de voitures particulières dans l'UE ont enregistré leur 8^e baisse consécutive (-6,7 % en un an), selon l'ACEA. Du fait, encore et toujours, des "perturbations sur la chaîne d'approvisionnement", l'année part sur de très mauvaises bases. Avec moins de 719 500 véhicules écoulés, c'est tout simplement le pire mois de février jamais constaté par l'Association des constructeurs européens. Comme janvier l'avait déjà été. Dans ce contexte, le mois dernier, les marques françaises se sont encore embourbées plus que la moyenne : -25,1 % pour Peugeot et -21,7 % pour Citroën (contre -19,5 % pour Stellantis dans son ensemble) ; -13,6 % pour Renault, qui plombe tout le groupe automobile (-4 %).

16 mars

Guerre en Ukraine : le "plan de résilience" se dévoile...

Le gouvernement contre-attaque. Face aux multiples répercussions de la guerre en Ukraine sur l'économie française, le Premier ministre Jean Castex a présenté l'intégralité de son "plan de résilience" cet après-midi. Au menu : une nouvelle aide pour les entreprises affectées par la flambée des prix du gaz et de l'électricité, la réactivation de trois outils mobilisés pendant la crise du Covid-19, et une volée d'aides sectorielles plus ou moins généreuses et précises.

 **A lire :** A qui va profiter le "plan de résilience" contre l'impact de la guerre en Ukraine ?

... les régions et les réseaux locaux se mobilisent...

En plus du "plan de résilience" national dévoilé aujourd'hui, la protection des entreprises s'organise aussi sur le plan local. Plusieurs initiatives émergent ainsi sur le territoire pour amortir l'impact de la crise russo-ukrainienne sur l'économie. Après la Région Sud, c'est le Grand Est et la Normandie qui se mobilisent avec la création de cellules de crise dédiées. Pour sa part, CCI France recense, sur son site, les actions, y compris humanitaires, des chambres de commerce et d'industrie, ainsi que des contacts utiles pour

s'informer et se prémunir des conséquences économiques du conflit. Des conséquences loin d'être minimales : dans les Alpes-Maritimes, pas moins de 8 entreprises sur 10 se disent touchées.

... les sanctions contre la Russie s'étendent

La liste des secteurs interdits de commerce avec la Russie s'allonge de plus en plus. Elle est parue hier au Journal officiel de l'Union européenne. Sont concernés la vente d'un large éventail de produits de luxe (cosmétiques, champagne, maroquinerie, habillement, équipements de la maison, articles de sport, bijouterie, cristallerie, voitures, bateaux, etc.), ainsi que l'import ou le transport de produits sidérurgiques (tôles, aciers, tubes, conduites de gaz, éléments de voies ferrées...). L'énergie n'échappe plus totalement aux sanctions : l'export de biens et technologies utiles au secteur est banni, sauf exceptions (nucléaire civil, équipements pour l'acheminement du charbon, pétrole et gaz), de même que tout nouvel investissement (coentreprise, participation, prêts). Enfin, les transactions, directes ou indirectes, avec certaines sociétés d'Etat sont prohibées. Mais là encore, des dérogations existent pour les combustibles fossiles et certaines matières premières critiques pour l'UE (titane, aluminium, cuivre, nickel palladium et minerai de fer).

Numérique : les start-up imperméables à la crise

Les pépites françaises du numérique n'ont pas besoin de plan pour être résilientes. Deux d'entre elles viennent de signer des levées de fonds majuscules. La plate-forme de santé Doctolib a collecté 500 millions d'euros et prévoit de recruter 3 500 personnes en Europe sur cinq ans. Une vague d'embauches qui devrait profiter, entre autres, à son site de Nantes. Au passage, l'entreprise détrône BackMarket comme "première licorne de France", avec une valorisation à 5,8 milliards d'euros. Dans la foulée, Akeneo, spécialiste de l'information produit, a également annoncé se renforcer avec une opération un peu plus modeste, néanmoins conséquent.

▶ **A lire :** Le nantais Akeneo lève 122 millions d'euros

Commerce : du changement pour les loyers

Les Assises du commerce n'auront pas servi à rien. Si le gouvernement n'a jamais publié la synthèse de ces travaux, menés en décembre, il en a au moins tiré une mesure : la refonte de l'indice de référence pour le calcul des loyers des magasins. Le décret est entré en vigueur aujourd'hui et les principaux intéressés en sont ravis.

La taxe carbone sur le retour

L'Union européenne se convertit prudemment au protectionnisme vert. Les ministres des Finances de l'UE ont validé, hier, le cadre général de la future taxe carbone aux frontières. A savoir que ce "mécanisme d'ajustement" ciblera les importations dans 5 secteurs : le ciment, l'aluminium, les engrais, la production d'énergie électrique, ainsi que les métaux (fer et acier). Mais, par souci de simplification administrative, "les envois d'une valeur inférieure à 150 euros", soit un tiers du volume annuel de ces achats, seront exemptés, affirme le communiqué de la présidence française de l'UE. De nombreux points de discussion restent toutefois en suspens, dont la "suppression progressive" des quotas gratuits d'émission jusqu'ici accordés aux industriels européens. A terme, avec cette taxe, les Vingt-Sept espèrent "prévenir la délocalisation et (...) les fuites de carbone", dues aux importations en provenance de pays tiers moins respectueux de l'environnement.

15 mars

Les entreprises ne se font (toujours) pas de cadeaux

La crise du coronavirus passe, mais les tensions entre entreprises restent. Pire, elles se démultiplient. Retards de paiement, disputes sur les loyers, difficultés d'approvisionnement : les sujets de discorde ne manquent pas, s'inquiètent plusieurs organisations patronales. Et la guerre en Ukraine ne devrait rien arranger. D'où la nécessité, plus que jamais, d'être solidaires, a répondu le Médiateur des entreprises aujourd'hui, à l'occasion de la présentation de son bilan 2021.

 **A lire :** Les relations entre entreprises resteront tendues en 2022

Prix du carburant : les transporteurs haussent le ton...

Face à la flambée des prix de l'essence, les professionnels perdent patience. A la veille de la présentation du "plan de résilience" de l'Etat, la Fédération nationale du transport routier remet la pression sur le gouvernement. Pas question pour elle de se contenter de la "remise carburant" annoncée ce week-end, car elle "ne répond pas aux besoins urgents des entreprises". La FNTR attend plutôt "une aide sérieuse du gouvernement, limitée dans le temps, pour faire face aux pertes enregistrées par notre secteur d'activité"... et pour lui donner "le temps nécessaire [de] répercuter l'inflation subie" sur ses clients. En attendant, les camionneurs, accompagnés d'agriculteurs et de pêcheurs, ont bloqué, aujourd'hui, des dépôts pétroliers à Brest et Lorient. Samedi, ils s'étaient déjà mobilisés lors d'opérations escargot dans le Nord.

▶ **A (re)lire :** Dans le Maine-et-Loire, les entreprises du BTP et du paysage alertent sur la hausse des prix du carburant

... le bâtiment cherche la parade

Autre organisation professionnelle, autre ambiance. Pas de revendications du côté de la Fédération française du bâtiment, mais des solutions inspirées du système D. La FFB propose, sur son site web, un "tour d'horizon" de trucs et astuces "pour réduire les effets de la hausse du coût du carburant inhérent aux déplacements professionnels". Par exemple, favoriser le covoiturage pour aller sur les chantiers, revoir les horaires de travail pour éviter les bouchons.

Large rebond des investissements étrangers

Les investisseurs étrangers sont revenus en nombre dans l'Hexagone. Après un coup d'arrêt en 2020, Business France a compté 1 607 projets en 2021 (+32,3 % en un an), représentant "la création ou le maintien" de plus de 45 000 emplois (+30,2 %). Des chiffres qui dépassent même leur niveau d'avant-crise sanitaire (respectivement +9,5 % et +13,8 % sur deux ans). "La France n'a jamais été aussi attractive qu'en 2021", se félicite donc l'agence publique. Elle y voit même le signe d'une réindustrialisation en cours du pays, puisque 460 de ces investissements sont allés dans le secteur secondaire (+21 % en deux ans). Mais dans 83 % des cas, il s'agissait d'extensions, plutôt que de créations d'usines à proprement parler.

Léger mieux des échanges extérieurs

La France a presque stoppé l'hémorragie. En janvier, les exportations ont vivement rebondi pour atteindre 47,3 milliards d'euros (+7 % sur un mois), alors que les importations plafonnent à 55,3 milliards (-0,5 %), selon les douanes. Le déficit commercial recule donc pour la première fois depuis l'été dernier, à -8 Md€. Mais, sur les douze derniers mois cumulés, il continue de se creuser (-88,4 Md€). La hausse des prix en général, celle de l'énergie en particulier, gonflent toutefois artificiellement ce bilan. Et pour ne rien arranger, l'Hexagone reste importatrice nette d'électricité depuis novembre, souligne l'étude.

14 mars

Prix du carburant : folie inflationniste à la pompe...

C'est un pic, c'est un cap, que dis-je ? C'est une péninsule ! Oui, les mots et les superlatifs viennent à manquer pour décrire l'explosion vertigineuse et sensationnelle des prix à la pompe. La flambée du gazole a été particulièrement violente : au 11 mars, le litre a atteint 2,1407 euros en moyenne, sur la semaine, soit une hausse de plus de 25 centimes en sept jours (+13,7 %)... ce qui place le tarif du diesel au-dessus du sans-plomb, selon les relevés hebdomadaires du ministère de la Transition écologique ! C'est sans doute un effet direct de la guerre en Ukraine, puisque la France dépend plus de la Russie pour le gazole (un quart de ses achats en provenait en 2020) que pour le pétrole brut (10 à 15 % avant la crise sanitaire), indiquait l'Union française des industries pétrolières (Ufip), la semaine passée. Cela dit, aucun carburant n'est épargné par cette brutale poussée de fièvre, avec des hausses comprises entre 14 et 19 centimes par litre pour le GNR (à 1,73 €, +9 %), le SP 95 (à 2,0825 €, +10,2 %) et le 98 (à 2,1206 €, +8,4 %). Il va sans dire que ces prix ont donc battu leur record historique, et ce pour la 10^e semaine consécutive.

 **A (re)lire : L'explosion des prix de l'essence met les entreprises et l'État sous intense pression**

... tentatives désespérées de modération de l'Etat

Face à cette explosion impressionnante des prix de l'essence, le dernier geste du gouvernement paraît bien dérisoire, si ce n'est déjà dépassé. Le Premier ministre a annoncé, samedi, au *Parisien*, une « remise carburant à la pompe de 15 centimes par litre », valable du 1^{er} avril au 31 juillet. Il en coûtera « un peu plus de 2 milliards d'euros » à l'Etat. Il ne s'agit pas d'une baisse des taxes, mais bien d'un rabais, effectué au moment du paiement. Le distributeur se verra compenser la différence dans un second temps. Avec cette méthode, les entreprises, dont celles du BTP, du transport routier ou de la pêche, pourront bénéficier de cette aide d'urgence comme « tout le monde », s'est justifié Jean Castex. Le gouvernement travaille, en parallèle, à un autre dispositif « plus ciblé et plus pérenne », pour en prendre le relais après juillet (donc après les élections présidentielle et législatives), a complété la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili, ce matin, sur *RTL*. Il s'agira, cette fois, de soutenir « ceux qui sont les plus dépendants, les "gros rouleurs", obligés d'utiliser leur véhicule pour travailler ou aller travailler ».

►► **A lire :** Dans le Maine-et-Loire, les entreprises du BTP et du paysage alertent sur la hausse des prix du carburant

Guerre en Ukraine : le PIB français touché...

L'économie française ballottée d'une crise à l'autre. La Banque de France a encore revu à la baisse sa prévision de croissance pour 2022. Mais, cette fois, le variant Omicron et les restrictions sanitaires n'y sont pour rien. C'est bien la guerre en Ukraine qui devrait freiner le rebond du PIB. Et propulser l'inflation vers des sommets.

... les entreprises contraintes de s'adapter...

L'économie tricolore devrait surtout subir les effets de la guerre en Ukraine à partir du deuxième trimestre, selon la Banque de France. Mais, sans attendre, certaines sont déjà dans la tourmente. A l'image d'Alliance des énergies. Le courtier lyonnais le reconnaît : « C'est la panique ! »

►► **A lire :** Comment le courtier Alliance des énergies encaisse le choc de la guerre en Ukraine

Du côté de FM Logistic, la problématique est tout autre. Le groupe mosellan est focalisé sur le sort de ses 900 salariés, basés en Ukraine. Mais exclut, en

parallèle, de se retirer de Russie.

► A lire : « La priorité de FM Logistic, c'est la sécurité de nos salariés en Ukraine »

... la Russie encore visée

L'Europe n'en a pas fini avec les sanctions contre la Russie. Une nouvelle salve devrait être confirmée dans la journée. Annoncée dès vendredi soir, elle consiste, entre autres, à élargir les interdictions d'exportation aux produits de luxe (après l'aérospatiale, du maritime et des technologies), mais aussi à bannir les "nouveaux investissements européens dans le secteur énergétique russe" et "l'importation de biens essentiels dans le secteur du fer et de l'acier" en provenance de ce pays, a expliqué la présidente de la Commission Ursula von der Leyen. Enfin, l'UE et le G7 veulent retirer à Moscou son statut dit de "nation la plus favorisée", un principe de non-discrimination et de réciprocité, consacré par l'OMC. Cette mesure empêcherait les sociétés russes de bénéficier de certains avantages commerciaux, notamment des droits de douanes réduits au minimum.

Appels à la solidarité pour les Ukrainiens

Peu à peu, l'aide à l'Ukraine s'organise et les entreprises peuvent y mettre la main. Au-delà des dons d'argent, elles peuvent également fournir du matériel informatique. Un besoin exprimé par Kiev et relayé par le secrétaire d'Etat français à la Transition numérique Cédric O. Une adresse courriel a ainsi été ouverte centraliser les propositions : itukraine@numerique.gouv.fr. En parallèle, le gouvernement réfléchit à mobiliser les employeurs, autour de l'insertion professionnelle des réfugiés ukrainiens, puisque leur statut de protection temporaire les autorise à travailler dès leur arrivée dans l'UE. Différents dispositifs pourraient être utilisés (contrat d'engagement jeune, formation en situation de travail...) et la nouvelle plateforme d'offre d'assistance, pour l'instant axée vers les particuliers, pourrait être élargie aux acteurs économiques.

Très large démantèlement des restrictions sanitaires...